

Distribution de : LE MAZET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le lundi 10 août 2026

Page 1/1

Lieu de prélèvement		Date et préleveur		Terrain				Laboratoire										
								Bactériologie					Physico-chimie					
				Chlore libre mg(Cl2)/L	Chlore total mg(Cl2)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché-richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Amo-nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LE MAZET HABITATION PARTICULIERE		30/07/2026 LDA48		0,04	0,14	7,7	24,6	0	0	>300	175	7	209	<0,01	<0,01	1,4	10,5	<0,2
Limites de qualité en gras Références de qualité en italiques		maximum minimum				9 6,5		0 0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire.
Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut aussi noter la présence excessive de germes revivifiables.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

Malgré la présence de chlore relevée lors de ce contrôle, des non-conformités bactériologiques ont été mises en évidence. La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.